



## CHARTRE DU CACROS

### **PREAMBULE**

Nous Organisations et Plateformes de la société civile congolaise, réunies au sein du Cadre de Concertation des Réseaux d'Organisations de la société civile, en sigle CACROS, œuvrons pour la promotion et la défense des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des citoyens congolais à travers les instruments juridiques nationaux et internationaux dument ratifiés par la République du Congo-Brazzaville.

Au regard de cette ratification et vu son importance, nous, Organisations et Plateformes des Réseaux d'Organisations de la société civile, avons jugé utile et nécessaire de promouvoir et renforcer le partenariat entre la société civile, les pouvoirs publics et les partenaires techniques et financiers dans le cadre de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques publiques.

Notre action qui s'appuie sur le respect des valeurs et des principes cardinaux tels que définis dans la présente charte, détermine notre volonté à les mettre en pratique pour le bon fonctionnement du CACROS.

### **1. Valeurs**

Ces valeurs sont : la Paix, la solidarité, la transparence, l'éthique, la Démocratie, l'humanisme et tout ce qui concourt à faire valoir ces idéaux qui conduisent vers le progrès.

Nous définissons lesdites valeurs de la manière suivante :

- **La Paix** : les membres du CACROS conçoivent la notion de la paix en terme de quiétude, d'absence de conflits et de la stabilité de l'ordre social car, ceci fait recours à l'ensemble des conditions de développement humain dans la société ;

- **La Solidarité** : c'est dans le cadre de partage mutuel des connaissances, d'informations et de collaboration dans un esprit d'intérêt commun. Elle dénote de la volonté des organisations membres de défendre le bien public et de le pérenniser ;
- **L'éthique** : Faire preuve d'une bonne moralité et avoir un langage responsable ;
- **La Démocratie** : Elle a trait aux notions de transparence, de la bonne gouvernance, la libre expression et de l'alternance ;
- **L'humanisme** : c'est une valeur qui pour le CACROS, renvoie à la notion de services aux populations. Le CACROS s'attache pour agir indéniablement pour le bien-être des populations en général.

## **2. Principes**

Considérant notre volonté à respecter les valeurs énoncées dans la présente charte, nous, membres du CACROS, portons notre attachement à ces valeurs et aux principes ci-dessous :

- La **Défense** et la **Promotion** des intérêts des populations
- L'**indépendance** du CACROS vis-à-vis des autres corps sociaux, notamment les Pouvoirs publics et les Formations politiques ;
- Le **Portage collectif** et la collégialité dans la prise de décision ;
- La **Non-violence** sous toutes ses formes ;
- La visibilité des membres dans les activités du CACROS
- La **Redevabilité** aux OSC membres et aux populations.

## **3. Modes d'action du CACROS**

Afin d'atteindre leurs objectifs, les membres du CACROS adoptent les modes d'action suivants :

- Les Enquêtes et Observations indépendantes ;
- Les Plaidoyers et les Lobbyings
- Les Débats publics ;
- Les Conférences de presse

Fait à Brazzaville, le 24 Mars 2023  
L'Assemblée générale